

tégrité des fonctions intellectuelles et morales, sans laquelle il ne saurait y avoir ni équilibre ni harmonie dans le système humain.

En effet l'homme est esprit et matière ; ou suivant la définition de M. de Bonald : " l'homme est une intelligence servie par des organes. " Telle est l'alliance intime du corps et de l'âme que le bien-être ou le mal-être de l'un se communiquent presqu'irrésistiblement à l'autre. L'influence réciproque du physique et du moral est trop généralement admise pour qu'il convienne d'appuyer sur ce sujet.

D'ailleurs l'axiome depuis longtemps reconnu en médecine "*mens sana in corpore sano*" qui indique l'état de la santé normale, témoigne par lui-même que l'hygiène n'a pas seulement pour objectif le principe matériel de l'homme mais l'homme tout entier.

Pour être digne de sa mission, l'hygiène ne saurait donc se désintéresser dans la pratique de la plus noble moitié de notre être qui est en même temps le principe de toutes les manifestations vitales.

Aussi, ne nous enseigne-t-elle pas seulement les règles qui doivent nous guider dans nos rapports avec les éléments de la nature extérieure, mais elle nous trace, en même temps, l'ordre et la mesure, les plus conformes à notre santé, que nous devons garder dans la triple sphère de notre activité physique, intellectuelle et morale. Sur ce terrain, elle offre plusieurs points de contact avec les sciences philosophiques et morales. Plusieurs préceptes de l'hygiène se confondent avec ceux de la morale, et la plupart des restrictions imposées aux sens par la morale sont aussi utiles à la santé du corps qu'à la santé de l'âme.

Ces deux sciences qui concourent à la perfection de l'homme, chacune dans leur sphère, ne sauraient se contredire.

II

Nous avons indiqué, au début, que l'hygiène avait essentiellement pour but de conserver la santé, de prévenir les maladies, et en définitive, de prolonger la vie.

Etablissons, maintenant, comment l'hygiène peut soutenir cette prétention, en nous appuyant sur les données des sciences biologiques, et sur les statistiques des faits observés.